



Infos Gaza 891

- **Les forces israéliennes ont transformé la Cisjordanie en cantons et ont continué à imposer la fermeture illégale sur la bande de Gaza pour le 10**
- *Des dizaines de points de contrôle temporaires ont été établis en Cisjordanie et d'autres ont été rétablis pour entraver le mouvement des civils palestiniens.*
- *6 civils palestiniens, dont 2 enfants, ont été arrêtés aux postes de contrôle en Cisjordanie.*
- *Un civil palestinien a été arrêté au point de contrôle de Beit Hanoun "Erez" dans le nord de la bande de Gaza.*

Résumé

Les violations israéliennes du droit international et du droit international humanitaire dans le territoire palestinien occupé se sont poursuivies au cours de la période considérée (du 2 au 8 novembre 2017).

Au cours de la période considérée, les forces israéliennes ont blessé 5 civils palestiniens, dont 3 pêcheurs dans la bande de Gaza. Dans la bande de Gaza également, les forces navales israéliennes ont continué de chasser les pêcheurs palestiniens dans la mer et de cibler les fermiers et les maisons dans les zones frontalières.

Dans la bande de Gaza, le 6 novembre 2017, deux pêcheurs palestiniens, également frères, ont été blessés lorsque des canonnières israéliennes stationnées au large du nord de la bande de Gaza ont ouvert le feu sur les bateaux de pêche palestiniens naviguant dans les 4 miles nautiques. L'un des pêcheurs a été blessé avec une balle en métal recouverte de caoutchouc à la cuisse droite tandis que l'autre a été blessé avec une balle le long du genou gauche et d'autres balles en caoutchouc dans la cuisse droite et l'articulation du pied droit. Ils ont ensuite été arrêtés et emmenés au port d'Ashdod tandis que leur bateau était confisqué avec tout son équipement. Plus tard, ils ont été relâchés alors que leur bateau est sous surveillance.

Le 8 novembre 2017, un pêcheur palestinien a été blessé à la main droite par une balle en métal recouverte de caoutchouc lorsque les forces israéliennes ont ouvert le feu sur des bateaux de pêche palestiniens naviguant à 4 milles nautiques au large de Beit Lahia.

Dans le même contexte, le PCHR a surveillé l'escalade des attaques israéliennes contre les pêcheurs dans la mer de Gaza bien qu'il ait été annoncé que les pêcheurs de Gaza sont autorisés à naviguer à 9 miles nautiques au lieu de 6. Cela prouve la politique israélienne de cibler les pêcheurs dans leurs moyens de subsistance. Au cours de la période considérée, des canonnières israéliennes ont pourchassé des bateaux de pêche et ont ouvert le feu sur elles

cinq fois. En raison des cinq incidents de tirs survenus au nord-ouest de Beit Lahia, un bateau de pêche a été confisqué et un autre a été endommagé après avoir été touché par plusieurs balles en plus de perdre les filets de pêche.

Dans la bande de Gaza, les zones frontalières ont été témoins de manifestations contre la fermeture injuste imposée à la population de Gaza. Les forces israéliennes ont utilisé la force contre les manifestants et les tirs pour disperser ces protestations ont blessé 2 civils, dont l'un a été blessé dans l'est de Jabalia au nord de la bande de Gaza tandis que l'autre a été blessé dans le camp de réfugiés de l'Est. centre de la bande de Gaza.

En outre, au cours de la période considérée, quatre incidents de tir ont visé les éléments suivants:

- Le 5 novembre 2017, des pêcheurs installent leur filet de pêche au large de la côte, à l'ouest de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza.
- Le 02 novembre 2017, terres agricoles, à l'est d'al-Maghazi dans le centre de la bande de Gaza.
- Le 06 novembre 2017, terres agricoles, à l'est du village de la vallée de Gaza dans le centre de la bande de Gaza.
- Le 07 novembre 2017, des terres vacantes, à l'est d'al-Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza.